

<https://ugtg.org/spip.php?article1178>



Conflit TCSV : Lettre de L'UGTG au préfet

- Expressions - Tracts -



Date de mise en ligne jeudi 4 mars 2010

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Pointe-à-Pitre, le 03 Mars 2010

Monsieur Jean FABRE

Préfet de la Région Guadeloupe

Rue Lardenoy

97-100 BASSE-TERRE

Monsieur,

Nous vous informons que depuis ce matin 03 Mars 2010, les conducteurs de la Société de Transport TCSV de Pointe-Noire, affiliés à UTV-UGTG, sont en grève.

Nous réclamons :

- **Le respect du droit syndical et de la liberté syndicale**
- **L'arrêt de toutes sanctions à l'encontre des salariés syndiqués**
- **Le paiement de tous les rappels de salaires dus, notamment en matière d'heures supplémentaires.**
- **La réintégration d'un conducteur licencié abusivement.**

Bien que sur une voie privée, et n'obstruant aucunement le passage des autres riverains, nous avons subi une intervention illégale des gendarmes alors qu'il n'y a eu à ce jour aucun jugement, aucune saisine, ni aucune ordonnance du tribunal.

Sollicité à maintes reprises notamment dans le cadre du conflit de la société SOS MULTI SECURITE, vous prétendez refuser toute « instrumentalisation » et toute immixtion dans un quelconque conflit de droit privé.

Nous l'avions compris, dans les colonies tout est permis, y compris modifier un décret par un arrêté préfectoral pour augmenter les prix des carburants.

Le Secrétaire Général

E. DOMOTA